

LR désignera son candidat par un vote des adhérents

Les militants ont tranché : il n'y aura pas de primaire ouverte aux sympathisants en vue de la présidentielle. Les prétendants ont dix semaines pour se démarquer.

Exit la primaire ! Les Républicains désigneront leur candidat à la présidentielle par un vote de leurs seuls adhérents, a annoncé hier le président du parti Christian Jacob, ouvrant la voie à une désignation du candidat de la droite le 4 décembre.

Les adhérents de LR, appelés à se prononcer par voie électronique depuis vendredi soir (le taux de participation a atteint 50,28 %), ont choisi pour près de six votants sur dix (58 %) l'option d'un congrès. « *C'est une bonne nouvelle, ça permet que le 4 décembre, le débat soit clos* » et que la droite soit « *rassemblée derrière un candidat d'union* », s'est félicité Christian Jacob.

Porte ouverte à Xavier Bertrand

Le vote portait sur une modification des statuts, qui depuis 2015 prévoyait une primaire. Mais l'expérience a laissé un goût amer en 2016, éliminant Nicolas Sarkozy dès le premier tour, et exacerbant les tensions jusqu'à l'échec de François Fillon à la présidentielle.

Hier, les Républicains ont donc choisi de réserver le vote aux seuls adhérents de LR « *à jour de cotisation 15 jours avant le scrutin* », et à deux tours également. Un choix attendu, compte tenu des réticences pour la primaire affichées par les militants dans la vaste en-

quête publiée mercredi par LR.

Cette option ouvre la porte à une participation de Xavier Bertrand, en tête des sondages sans écraser le match, et qui serait « *prêt à se soumettre* » à un congrès mais qui refusait une primaire, selon Christian Jacob.

Ce congrès sera mis sur pied sous la houlette d'un comité d'organisation comprenant « *un représentant de chacun des candidats* ». Pour l'instant, se sont déclarés Valérie Pécresse (ex-LR) et Michel Barnier, partisans d'une primaire ouverte, ainsi que le député des Alpes-Maritimes Éric Ciotti et Philippe Juvin.

250 parrainages nécessaires

« *À eux de formuler* » leur demande, a précisé M. Jacob. Les candidats devront se reconnaître « *dans les valeurs de la droite et du centre* », et avoir recueilli « *au moins 250 parrainages d'élus* » soutenus par LR.

Une instance de contrôle sera créée pour vérifier « *la recevabilité des candidatures* », au regard notamment « *de leur compatibilité* » à ces valeurs.

Autre innovation, LR va se doter d'une « *procédure d'empêchement* » pour pouvoir « *débrancher* » le candidat s'il « *ne peut, pour quelque raison que ce soit* », rester dans la course. Quatre ans plus tard, le fiasco tumultueux de la candidature de François Fillon est encore dans toutes les têtes.



Quelque 58 % des adhérents ont opté pour un congrès à deux tours, réservé aux seuls membres du parti, a annoncé Christian Jacob. (Photo d'archives L. M.)